

Rouen, le 22 octobre 2019

Eau distribuée dans 4 communes de Seine Maritime impropre à la consommation en raison de la survenue de turbidité au sein d'un captage d'eau

L'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que 4 communes en totalité ou en partie (soit environ 1 500 habitants) risquent de distribuer une eau légèrement trouble en raison de la survenue de turbidité sur le forage de Norville par lequel elles sont alimentées.

Il s'agit de particules d'argiles et de limons momentanément captées au sein du forage d'eau.

Ce phénomène peut être associé à une contamination microbienne.

**En conséquence, la population est invitée
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Les abonnés sont directement informés par la collectivité ou l'exploitant qui mettent à disposition de l'eau embouteillée (contact STGS : 09 69 32 69 33).

LISTE DES COMMUNES CONCERNEES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

- **TRIQUERVILLE** en totalité.
- **NORVILLE** Totalité sauf les rues suivantes :
rue du croquet, rue de l'église, chemin des écoliers, terres de l'église, grand rue, D81, le noyer, rue de Lillebonne, allée des tilleuls, route de St Maurice, rue du fournil, rue des écoles, route de la coté, trait du val)
- **SAINT MAURICE D'ETELAN** Uniquement les hameaux Le petit long, Canteleu, Le Catillon.
- **NOTRE DAME DE GRAVENCHON** Uniquement les hameaux Le Catillon, Côte de l'oraille, Bois de Canteleu

Contact presse ARS de Normandie

Hélène MULLER 02 31 70 97 63 / 07 63 17 76 47 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇒ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr